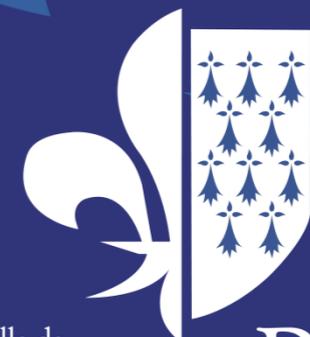


31 mars 2021

Conseil Municipal Budget primitif 2021



ville de
Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

1. Introduction et priorités
2. Budget de fonctionnement
3. Budget d'investissement
4. Synthèse

Introduction et priorités

Le budget primitif est en équilibre sur les 2 sections

- **En fonctionnement**
 - Budget de 36 246 K€
- **En investissement**
 - Budget de 17 251 K€, reports inclus

Soit un montant total de 53 677 K€

Une ville solidaire

- Création d'une Maison France Services
- Aide des citoyens dans le contexte COVID
- Assistance aux dispositifs de tests et vaccination
- Animation du réseau des professionnels de santé
- Soutien constant aux associations

Une ville durable

- Lancement de la démarche écoquartier Faïencerie
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux et de l'habitat individuel
- Mise en place d'un bilan carbone
- Soutien aux mobilités (bornes de recharge, station VELIB et ZOOV)
- Atlas de la biodiversité à coconstruire avec les réginaburgiens

Une ville apaisée

- Renforcement des effectifs de la police municipale
- Développement de la vidéo-protection
- Aide à l'équipement de système anti-intrusion

Une ville attractive

- Sensibilisation des jeunes Réginaburgiens aux disciplines olympiques
- Etude et déploiement des ENT dans les écoles
- Harmonisation du fonctionnement des crèches

Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

33 M€

Les dépenses de personnel = 16,2 M€

- dont 860 K€ sur les crèches départementales

Les dépenses de gestion courante = 8,1 M€

- dont 6,7 M€ ventilées notamment dans 2 enveloppes :
aménagement du cadre de vie (2,8 M€) et politique familiale (2 M€)

Les autres charges de gestion = 7,2 M€

- dont 5,3 M€ de fonds de compensation et 1,3 M€ de subventions

Les autres charges = 1,4 M€

- constituées notamment des fonds de péréquation et de frais financiers

Le soutien aux associations

1 M€

Associations conventionnées	CAEL + Fonjep (446K€); ASBR (175K€); ASAD (100K€); GEPSM(69K€); AUFEM (25K€); Office du tourisme (24K€); EBR (20K€) ;	859 305 €
Autres associations BLR	Amis du Conservatoire; A. Protection civile; ADS; AGF; Amasco; APIMEO; ARAC; ARAI; ASC; AVF;BLR en transition; CEEAC; Croix rouge; FNACA ; IDFV; Judo club BLR; Rencontres poétiques; Scouts et GDF; Uni'son	53 442 €
Autres associations hors BLR	AAELLK; ADIB; AVH; CIDFF 92; Dauphins Sceaux BLR ; France Alzheimer; Gafib; Habitat Humanisme; Unafam; Unapei;	18 125 €
Provision		49 674 €

Les recettes de fonctionnement

35,4 M€

73 - La fiscalité : 23,8 M€

- Les recettes sont constituées des impôts locaux (TF et compensation TH), de l'attribution de compensation, des droits de mutation, de la taxe sur l'électricité.

70 - Les recettes tarifaires : 3,7 M€

- Les recettes tarifaires sont composées de la facturation des crèches, de l'accueil périscolaire (matin, soir, mercredi, vacances scolaires), de la restauration scolaire, et plus généralement de l'ensemble des services offerts par la collectivité (sport, culture, etc.).

74 - Les subventions : 5,9 M€

- Elles correspondent à la dotation forfaitaire (2M€), les participations de la CAF (1,3M€), la compensation du département sur les crèches (1,5M€) et le contrat départementale 0,4K€;

(013 – 75 – 77 – 78) Les autres recettes : 2 M€

- Elles portent notamment sur les délégations de service public (marché et stationnement (0,46M€), les loyers (0,8M€), les provisions et charges exceptionnelles (0,52M€), les remboursements de charges de personnel (0,22M€)

Budget d'investissement

Les projets structurants et prioritaires

4,3 M€



4 M€

Les travaux = 2,9 M€

- dont 1 540 K€ de dépenses courantes, 1 150 K€ d'entretien et de mise en accessibilité des bâtiments communaux et 300 K€ pour la vidéoprotection

L'aménagement des voies communales = 500 K€

La numérisation des services = 300 K€

- dont le lancement d'un schéma directeur numérique et l'équipement de la Maison France Services

L'aide à la création de logements sociaux = 200 K€

Le financement des projets

8,3 M€

1,9M

Des recettes
liées à des
cessions

1,9M€

Des
subventions

3,3M€

Le recours à de
nouveaux
emprunts

1,2M€

FCTVA et
Taxe
d'aménagement

Synthèse



Section de fonctionnement : 36,3 M€

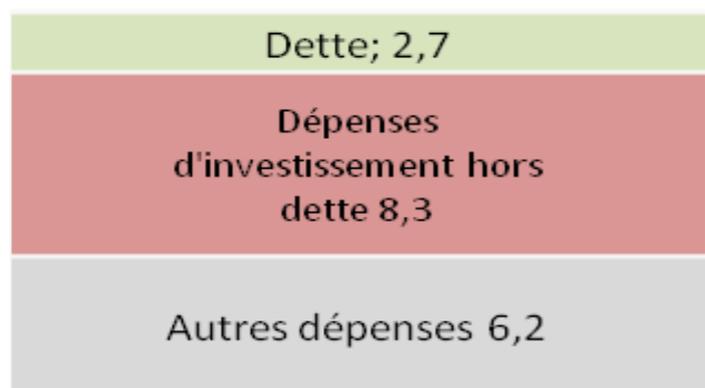
Dépenses



Recettes



Section d'investissement : 17,3M€



Merci de votre attention

**Mairie de Bourg-la-Reine
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE
www.bourg-la-reine.fr**